

Bruxelles, le 02 mai 2005

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 2005-2006

Vous trouverez en annexes :

- Les principes généraux à l'organisation des Championnats de Belgique 2005-2006
- Le projet de calendrier
- Le formulaire d'inscription avec demande de dispense.

Le formulaire d'inscription, dûment complété et signé par le président ou le secrétaire du club doit être renvoyé à :

Pierre LEDENT  
Rue des Paons, 5  
1160 Bruxelles

et lui parvenir **par courrier AVANT LE MERCREDI 18 MAI 2005**

Retrait d'inscription:

Tout retrait après la date de clôture (18.05.2005) ou après la réunion du calendrier, sera pénalisée d'une amende.

Cartes de joueurs :

La carte de joueur est **obligatoire** pour prendre part à un match. (CBWP 06.1)

Nous rappelons toutefois qu'elles seront délivrées selon l'article CBWP 06. (Licences)

Réunion calendrier :

Samedi 25 juin 2005

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

1. Equipes de jeunes :

Tous les clubs sont obligés d'aligner une équipe de jeunes. (CBWP 03).

La Commission Sportive autorise la création d'Associations temporaire d'Equipes de Jeunes et ce jusqu'à la catégorie cadette incluse.

Une dispense peut toutefois être accordée par la C.S. sur demande écrite du club.

2. Joueurs

Les clubs rentreront par catégorie une liste exhaustive des joueurs qui prendront part au championnat. (CBWP 06.7)

Sincères salutations sportives.

P. LEDENT

Brussel, 02 mei 2005

BELGISCHE KAMPIOENSCHAPPEN 2005-2006

U vindt in bijlagen:

- De algemene principes aan voor organisatie van de Kampioenschappen van België 2005-2006
- Het kalenderproject
- Het inschrijvingsformulier met aanvraag tot dispensatie.

Het inschrijvingsformulier, degelijk ingevuld en door de voorzitter of de clubsecretaris getekend, moet teruggestuurd worden naar:

Pierre LEDENT  
Pauwenstraat, 5  
1160 Brussel

en hem toekomen **per post VOOR WOENSDAG 18 MEI 2005**

Terugtrekking van inschrijving:

Elke terugtrekking na de sluitingsdatum (18.05.2005), of na de kalendervergadering, zal beboet worden.

Spelerskaarten :

De spelerkaart is **verplicht** om deel te nemen aan een wedstrijd. (CBWP 06.1)

We herinneren er nochtans aan dat de spelerskaarten afgeleverd zullen worden volgens artikel BKWP 06. (Licenties)

Kalendervergadering :

Zaterdag 25 juni 2005

BIJZONDERE BEPALINGEN

1. Jeugd ploegen :

Alle clubs zijn verplicht een jeugd ploeg op te stellen (BKWP 03.9)

De Sportcommissie geeft vergunning voor het oprichten van de tijdelijk vereniging van Jeugd ploegen en dit tot categorie Cadetten inbegrepen.

Dispensatie kan nochtans door de SC toegekend worden na schriftelijke aanvraag van de club.

2. Spelers :

De clubs zullen per categorie een uitgebreide lijst overmaken van spelers die zullen deelnemen aan het Kampioenschap. (KBWP 06.7)

Met beste sportgroeten.

P. LEDENT

# Championnat de Belgique 2005 – 2006 de Water-Polo

## PRINCIPE GENERAL

Suite aux propositions de la Commission Sportive, approuvées par le Comité Central, les Championnats de water-polo **2005 – 2006** seront organisés de la manière suivante :

1. L'obligation pour les équipes de **Division I** de jouer en grande profondeur subsiste. Des dérogations pourront toutefois être accordées aux clubs disposant d'une piscine dont la profondeur **minimale** est de **1m**.
2. Les **play-offs** devront se jouer en piscine de **30m x 20m x 1,80m minimum**.

La Commission Sportive autorise la création d'Associations d'Equipes de Jeunes et ce jusqu'à la catégorie cadette incluse.

Les règles suivantes devront être respectées:

- L'Association est créée pour une période d'une saison sportive et devra être renouvelée chaque saison;
- Les joueurs sont licenciés dans un des clubs faisant partie de l'Association
- Un joueur prenant part à une rencontre avec l'Association ne pourra pas prendre part à une rencontre avec une équipe de la même catégorie hors de l'association;
- Les joueurs sont autorisés à prendre part aux rencontres de la catégorie supérieur dans le club où ils sont licenciés;
- Un club participant à l'Association dans une catégorie, ne pourra pas aligner indépendamment une équipe de la même catégorie;
- Les clubs participant à l'Association seront exempts de l'amende.

**En sa réunion du 22 mars 2005 la Commission Sportive a décidé d'organiser le Championnat de Belgique 2006-2007 de la manière suivante:**

**Honneur:** 10 équipes

**Div. I:** 10 équipes

**Div. IIA et Div. IIB:** Equipes restantes réparties de manière régionale.

## REGLEMENT 2005-2006

**DIVISION I** = 12 équipes

1. Premier tour : 22 rencontres aller-retour

### 2. Titre : Play-Offs

a. Les **quatre** premiers au terme du premier tour jouent les play-offs ;

b. Les **trois** premiers classés organisent une journée suivant la grille ci-dessous :

1 <sup>ère</sup> journée (3 <sup>ème</sup> ) :	1/4	3/2
2 <sup>ème</sup> " (2 <sup>ème</sup> ) :	1/3	2/4
3 <sup>ème</sup> " (1 <sup>er</sup> ) :	3/4	1/2

c. Les points acquis durant le premier tour n'entrent pas en ligne de compte pour les play-offs, mais les bonifications suivantes sont attribuées :

1 <sup>er</sup> premier tour =	2	points
2 <sup>ème</sup> " " =	1	"
3 <sup>ème</sup> " " =	0	"
4 <sup>ème</sup> " " =	0	"

d. Le vainqueur de ces play-offs est Champion de Belgique et est qualifié pour l'Euro Ligue

e. Les matchs des play-offs doivent **obligatoirement** se jouer le **samedi**.

**3. A l'issue des Play-Offs, les équipes classées de 1 à 9 joueront en Div. d'Honneur**

**4. A l'issue du Championnat, les équipes classées de 11 à 12 joueront en Div.I**

**5. A l'issue du Championnat, l'équipe classée à la 10<sup>ième</sup> place jouera un Test-Match contre le premier classé de la Div. II.**

**Le vainqueur de cette rencontre jouera en Div. d'Honneur.**

**6. Réserves :** obligatoire sauf l'année de la montée

**DIVISION II** = 12 équipes

1. Championnat normal : 22 rencontres aller-retour
2. **A l'issue du Championnat, l'équipe Championne jouera un Test-Match contre l'équipe classée 10<sup>ième</sup> en Div. I.  
Le vainqueur de cette rencontre, jouera en Div. d'Honneur.**
3. **A l'issue du Championnat, les équipes classées de 2 à 6 joueront en Div. I**
4. **A l'issue du Championnat, les équipes classées 7 et 8 joueront un Test-Match contre les équipes classées 1 et 2 de la Div. III issues de la série jouant pour le "titre". Le schéma suivant sera respecté:  
7 (Div.II) – 2 (Div.IIIA)  
1 (Div.IIIA) – 8 (Div.II)  
Les vainqueurs de ces rencontres, joueront en Div. I**
5. **A l'issue du Championnat, les équipes classées de 9 à 12 joueront en Div. II A ou B**
6. Un club déjà représenté en **Honneur** ne peut, **en aucun cas**, monter en Division d'Honneur

**DIVISION III** = X .... Équipes

1. **Phase préliminaire**
  - a. **Deux** ou **Trois** séries de **8** équipes **maximums**
  - b. Matches aller uniquement (tirage au sort) = **5** matchs ou plus
2. **Championnat**
  - a. Si deux séries, les **quatre** premiers de chaque série forment le groupe "**titre**" (**8** équipes) et jouent un championnat normal (matchs aller-retour) = 14 rencontres
  - b. Si trois séries, les trois premiers de chaque série forment le groupe "**titre**" (**9** équipes) et jouent un championnat normal (matchs aller-retour) = 18 rencontres
  - c. Les équipes classées après la quatrième place dans chaque série forment le groupe "**classement**" et jouent un championnat normal (matchs aller-retour)
3. **A l'issue du Championnat, les équipes classées 1 et 2 issues la série jouant pour le "titre", joueront un Test-Match contre les équipes classées 7 et 8 de la Div. II.. Le schéma suivant sera respecté:  
7 (Div.II) – 2 (Div.IIIA)  
1 (Div.IIIA) – 8 (Div.II)  
Les vainqueurs de ces rencontres, joueront en Div. I**
4. **Les équipes classées à la suite dans la série pour le "titre" ainsi que les équipes jouant dans la série pour le "classement" joueront en Div. II A ou B**
5. Un club représenté en Division I ne peut accéder à cette division sauf si l'équipe de division I monte en Division d'Honneur.

**JUNIORS** : Nés en **1986** et après.

1. **8** équipes et moins : **une** série.  
**Plus de 8** équipes : deux séries
2. Matches aller-retour dans chaque série
3. **Phase finale** :
  - **Si une série** : **Les deux premiers classés joueront un Best Of Three afin de déterminer le Champion de Belgique.**
  - Si deux séries : les deux premiers de chaque série participent à un tour final en **grande profondeur** et avec un **chronométrage électronique complet** suivant la formule qui sera fixée en fonction du nombre de séries.  
Le vainqueur de ce tour final devient Champion de Belgique.

#### CADETS : Nés en **1989** et après – Filles sans limitation d'âge

1. **10** équipes et moins : **une** série.  
**Plus de 10** équipes : deux séries (ou plus)
2. Matches aller-retour dans chaque série
3. Equipes **mixte** autorisées
4. Les équipes **DAMES** peuvent participer à ce championnat, mais **n'entrent cependant pas** en ligne de compte pour l'attribution du titre.
5. **Phase finale** :
  - **Si une** série : **Les deux premiers classés joueront un Best Of Three afin de déterminer le Champion de Belgique**
  - Si deux séries ou plus : tour final en **grande profondeur** et avec un **chronométrage électronique complet** suivant la formule qui sera fixée en fonction du nombre de séries.

#### MINIMES : Nés en **1991** et après – Filles nées en **1990** et après.

1. **8** équipes et moins : **une** série.
2. **Plus de 8** équipes : deux séries
3. Matches aller-retour dans chaque série
4. Equipe **mixte** autorisées
5. **Phase finale** :
  - **Si une** série : **Les deux premiers classés joueront un Best Of Three afin de déterminer le Champion de Belgique**
  - Si deux séries ou plus : tour final en **grande profondeur** et avec un **chronométrage électronique complet** suivant la formule qui sera fixée en fonction du nombre de série.

#### BENJAMINS : Nés en **1993** et après – Filles nées en **1992** et après

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
  - Champ de jeu : minimum **20m x 12m**
  - Sept joueurs (six joueurs du champ + un gardien)
  - Les matchs se joueront avec des ballons **Dames**

#### CANETONS : Nés **1995** et après (avoir **huit ans révolus**)

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
  - Champ de jeu : **15m x 10m**
  - **Quatre** joueurs **sans gardien**
  - Les matchs se joueront avec des ballons **Dames**

#### RESERVES :

1. Obligatoires en Division I. **Sauf l'année de la montée.**
2. Non obligatoire dans les autres divisions. Toutefois le titre ne sera attribué que s'il y a au moins huit équipes participantes.
3. **Les Filles ou Dames sont autorisées à jouer dans les rencontres "Réserve".**  
**Les équipes uniquement composées de Fille ou de Dames NE SONT PAS autorisées à jouer dans le Championnat "Réserve".**

#### JOUEURS ETRANGERS – PARTICIPATIONS

1. Le nombre de joueurs étrangers en provenance de pays **non-EEE** ou **non assimilé** est toutefois limité à **UN** joueur **NON PROFESSIONNEL\***.

\*Un joueur **professionnel** est un joueur qui a un contrat de travail avec le club qui l'emploie, lequel paye les lois sociales.

2. La participation de joueurs étrangers en provenance de la **EEE** ou des **pays assimilés** est **libre** et **non limitée**.
3. Le joueur étranger non professionnel doit être en possession d'un **permis de séjour temporaire ou permanent**.